JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Associations et fondations d'entreprises

D.I.L.A
serialNumber=S6910003,CN=D-ILA - SIGNATURE
DILA,organizationIdentifier=NT-RFR-13000918600011,OU=00-02
13000918600011,O=DILA,C=FR
75015 Paris
2019-03-02 09:05:36

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

www.journal-officiel.gouv.fr

Associations

Associations syndicales de propriétaires

Fondations d'entreprise

Fonds de dotation

Fondations partenariales

Annonce n° 1349

73 - Savoie

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture de la Savoie
INSTITUT DES PROFESSIONNELS DES SPORTS ET ACTIVITES NATURE (IPSAN).
Objet : organiser des actions de formation initiale ou continue à destination des professionnels (ou futurs professionnels) des sports et activités de pleine nature ; organiser des actions de sensibilisation, d'information, d'éducation ou de formation liées à la pratique des sports et activités de pleine nature, à destination de toutes sortes de publics (grand public, pratiquants amateurs ou professionnels) ; conclure des conventions collectives et des accords portant sur toutes les questions touchant aux activités de son ressort ; établir des liens de solidarité entre toutes les organisations concernées par les présents statuts ; coordonner et d'impulser les actions nécessaires à la défense des intérêts matériels et moraux des organisations membres qui lui en feraient la demande ; mutualiser sous toutes ses formes légales, les différents besoins retenus par les organisations membres en matière de formation ; développer des relations et des actions entre les différents acteurs de la formation dans les domaines du sport et de l'outdoor, de la communauté européenne ou internationale ; oeuvrer et de participer à la reconnaissance des formations par l'obtention de titres, diplômes, ou certifications, inscrits au RNCP, recommandés par les branches professionnelles ou ayant une reconnaissance légale ou de fait dans l'espace européen ; représenter ses organisations membres et de défendre leurs intérêts (sur demande de leur part) auprès des pouvoirs publics et des organismes officiels en France et à l'étranger ; participer par le biais de la formation à l'amélioration constante des pratiques et compétences professionnelles et à la réduction de la sinistralité dans les secteurs du sport et de la pleine nature ; organiser ou de soutenir toute manifestation ou tout événement d'ordre sportif, culturel, artistique ou autre visant à encourager le développement des activités sportives et outdoor et à valoriser l'image des professions d'encadrement et d'organisation ; acquérir, prendre à bail, louer, tous immeubles ou terrains utiles à son activité de louer ou d'acheter pour les louer, prêter ou répartir entre ses organisations membres, tous les objets, matériels et marchandises utiles à l'exercice de son activité, et de percevoir pour cela de la part des organisations membres une commission de

contribution à ses frais généraux ; constituer une commission d'arbitrage, de conciliations et de consultations en cas de litiges, tant entre ses organisations membres que vis-à-vis de tiers ; ester en justice ; embaucher tout personnel et de recourir à tout prestataire rémunéré, de constituer toute commission d'experts ou tout groupe de travail permettant d'exécuter son objet, dans les limites fixées par les règles de bonne gestion et par le respect de tarifs standards et proportionnés aux ressources de l'IPSAN et des organisations membres
Siège social : 54, rue de Chautagne, 73000 Chambéry.
Date de la déclaration : 20 février 2019.